



Brève de l'IDD n°40 (01.06.20)

La crise de 1929 : une piquête de rappel

La crise socio-économique que nous subissons n'est pas comparable à celle de 1929 répètent de nombreux économistes à l'envi. Plaident en faveur de cette analyse la différence quant à l'origine de la crise – même si celle de 1929 fait l'objet d'interprétations divergentes –, un recul plus brutal et plus rapide de l'activité économique et une moindre concordance temporelle des cycles entre pays et zones, tant dans leur déroulé que dans l'importance des baisses et remontées de l'activité. Le contexte institutionnel n'est pas le même non plus, heureusement : les banques centrales sont à la manœuvre et les budgets publics plus réactifs. En outre, l'interdépendance des économies est plus forte qu'en 1929.

Ceci dit, la crise qui a démarré fin 2019 début 2020 ne fait que commencer et seul le temps nous dira quelles auront été les évolutions sur le court et le moyen terme et les caractéristiques, spécifiques ou pas, de ces évolutions.

Dans ce contexte, cette Brève de l'IDD rappelle quelques développements de la (grande) crise de 1929 ; le lecteur verra en cours de route si ce retour en arrière est d'une quelconque utilité. Mais cette Brève est avant tout là pour rappeler ce qu'a été la crise de 1929 et toute l'importance des politiques à mobiliser pour éviter une crise dont la chute serait aussi forte et longue et une reprise aussi lointaine et laborieuse.

Notes méthodologiques :

- 1. Faut-il rappeler que, malgré les efforts entrepris à partir des années 20 (notamment à l'instigation du Professeur Dupriez à l'IREM), les statistiques disponibles sont pour cette période limitées. Rien, par exemple, sur les services, hormis le secteur des transports classé à l'époque dans les activités industrielles. En outre, certains indicateurs intéressants – parce que constituant des indicateurs indirects de l'activité – sont difficilement utilisables. C'est ainsi qu'il est impossible de distinguer dans les évolutions de la consommation électrique les évolutions structurelles dues à l'électrification croissante de l'économie de celles attribuables aux fluctuations conjoncturelles. De même l'évolution du nombre de chômeurs n'est pas d'une grande utilité parce qu'on ne connaît pas la population active mais surtout parce que la proportion de salariés affiliés aux caisses agréées d'assurance contre le chômage augmente très fort au début des années 30¹. En outre, les séries disponibles valent ce qu'elles valent, les méthodes d'estimation et les sources disponibles s'étant amélioré progressivement.***
- 2. La période d'analyse est 1929-1938, juste 10 ans. Il aurait été intéressant de commencer en 1928 pour certaines séries mais de nombreuses données disponibles à partir de 1929 ne le sont pas pour les années précédentes.***

1 Voir par exemple : https://www.carhop.be/images/Acquis_allocation_chomage_F.LORIAUX_2005.pdf. On ne résiste pas à l'envie de citer l'extrait suivant :

« En janvier 1933, le Gouvernement de Broqueville reçoit les pouvoirs spéciaux. Il est autorisé à prendre certaines mesures sans en référer aux instances législatives.

Faisant usage de ces pouvoirs spéciaux, le gouvernement décrète immédiatement une série de mesures, dont l'autorisation d'une contribution nationale de crise. Ainsi :

- le stage est porté de 6 mois à 1 an pour les jeunes voulant être admis aux allocations de chômage. De plus pour être admis à une caisse de chômage, il faut avoir travaillé régulièrement pendant un an.
- les femmes mariées chômeuses complètes sont totalement exclues du chômage.
- l'obligation de pointer 2x par jour est instaurée.

En août 1934, de nouveaux pouvoirs spéciaux sont accordés et renouvelés jusqu'en 1936. Les arrêtés précisent que

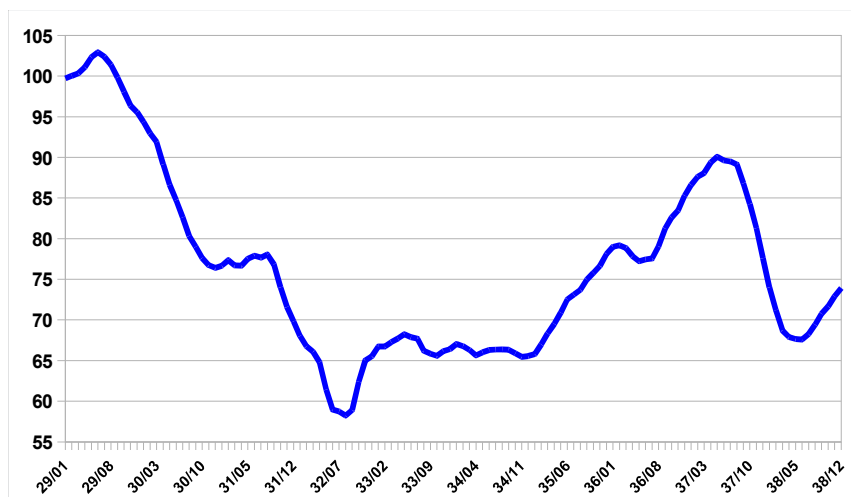
- les allocations du chômeur dont l'épouse travaille sont réduites de 25%.
- le nombre de travailleurs étrangers est limité dans les entreprises.
- les femmes ne sont plus embauchées dans l'administration et les femmes au travail, mariées ou non, sont remplacées par des hommes chômeurs.

Entre le 21 août 1933 et le 31 août 1934, 113.956 chômeurs perdent le droit aux allocations. »

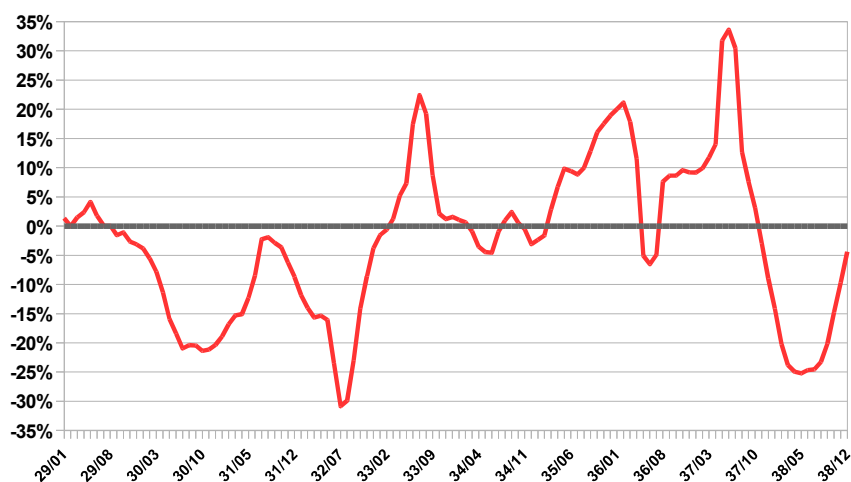
Après 1938 (drôle de guerre et puis vraie guerre, avec son lot de tensions internationales) l'analyse, si longtemps après, est (encore plus) compliquée.

Le graphique suivant, qui montre l'évolution de la production industrielle de la Belgique, est un condensé de la crise de 1929 : l'importance du recul de l'activité économique (industrielle), la longueur de la dépression et le non rattrapage du niveau de 1929. Dans la seconde moitié de 1932, la production est à son plus bas (-42% en août 1932 par rapport à la moyenne de 1929); elle remontera jusqu'au milieu de l'année 1937, sans revenir à son niveau de 1929, pour reculer encore une fois après.

Indice de la production industrielle – VSE et lissage sur 5 mois – Belgique – 1929=100



Indice de la production industrielle – Belgique – Taux de croissance à un an d'écart

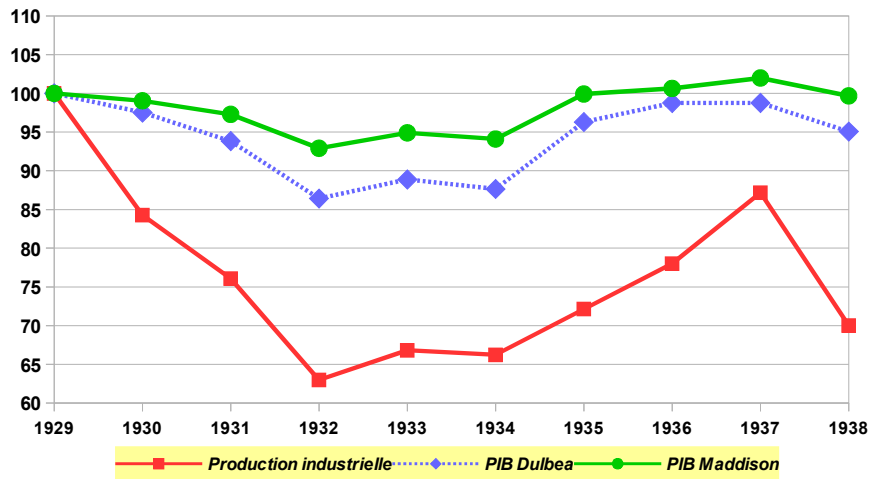


On sait que les fluctuations de la production industrielle sont en général plus rapides et amples que les mouvements économiques globaux. Pour vérifier cette règle pour la grande dépression, on ne possède que des estimations indirectes du PIB, une du DULBEA qui concerne l'ensemble de l'économie hors services (marchands et non marchands), l'autre du projet MADDISON.

On constate sur le graphique suivant que les reculs du PIB sont nettement moindres que celui de la production industrielle. Est-ce possible/crédible ? Oui, parce que les indications dont on dispose montrent qu'au cours de cette période la production agricole – qui représente encore une part importante de l'activité économique et de l'emploi (plus de 20%) – baisse peu (en tout cas jusqu'en 1934), l'activité dans les secteurs de la construction, des transports et du commerce de détail se contracte moins que dans le secteur industriel et le solde du commerce extérieur s'améliore. Ceci dit, il faut vraiment considérer ces estimations du PIB avec une très grande prudence méthodologique.

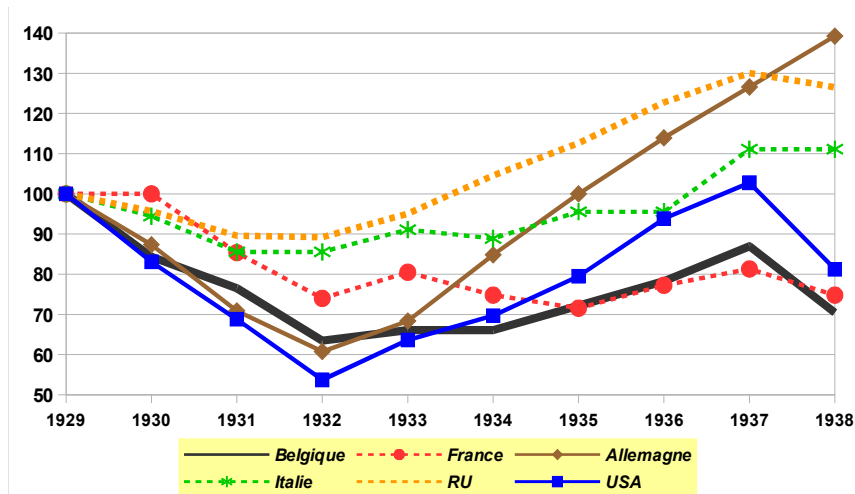
Un impact globalement moins dur sur le PIB que sur la production industrielle devrait s'observer aussi au cours de la présente crise.

Production industrielle (IRES), PIB est. Dulbea et PIB est. Maddison – Belgique – 1929=100

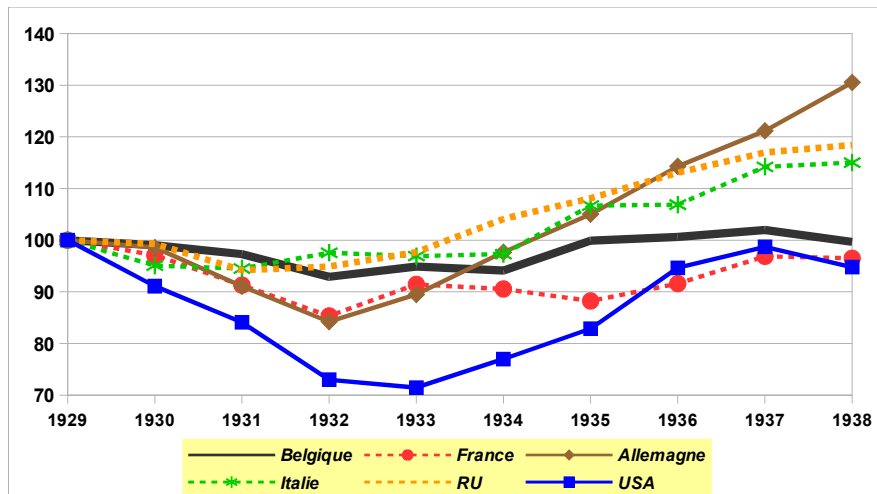


La comparaison avec quelques autres pays européens et les États-Unis montre que les reculs du PIB sont moindres que ceux de la production industrielle et confirme les différences d'un pays à l'autre, tant en ce qui concerne l'importance du creux par rapport à 1929 que la vitesse et l'ampleur des remontées. Il est évident que jouent ici les spécificités nationales : les ressources de l'empire pour ce qui concerne le Royaume-Uni, la relance par les dépenses publiques, civiles et militaires, pour l'Italie et l'Allemagne, le New Deal aux États-Unis, la politique déflationniste de la France.

Indices de production industrielle – Comparaison internationale – 1929=100



PIB (est. Maddison) à prix constants – Comparaison internationale – 1929=100

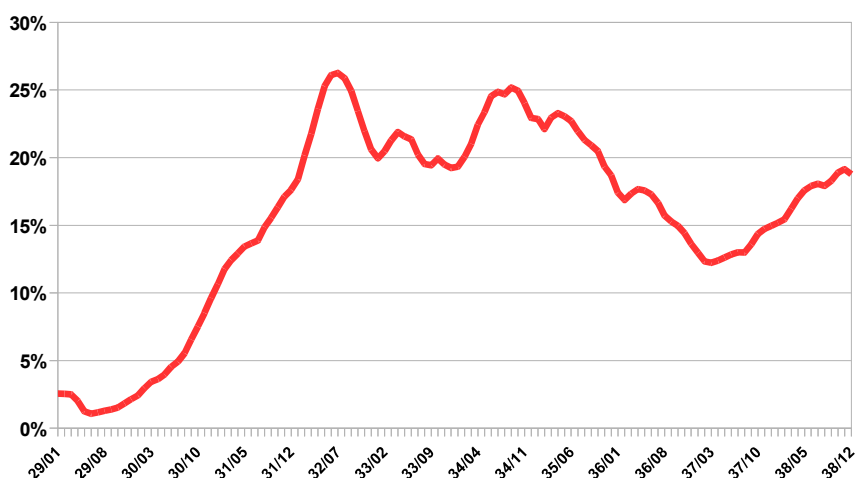


Les unes dans les autres ces évolutions aboutissent à ce que la Belgique, la France et les États-Unis se retrouvent à la veille de la guerre avec des niveaux de production industrielle et de PIB relativement proches, encore en recul pour la production industrielle par rapport à 1929 et plus ou moins égaux au niveau de 1929 pour le PIB.

Ces évolutions, intervenant dans un contexte de régression du commerce international, ont bien évidemment conduit à une très importante augmentation du taux de chômage, mesuré ici par le total des journées perdues en pourcent de l'ensemble des journées qu'auraient pu fournir les assurés, additionnant ainsi le chômage complet et le chômage partiel. Le taux de chômage le plus élevé est observé en juillet 1932 (26,3%) ; le taux de chômage est resté autour de 20-25% pendant environ quatre années (1932 à 1936).

NB : On aimerait bien disposer d'une telle mesure du chômage dans la présente crise pour améliorer notre compréhension et la mesure de ce qui se passe...

*Total des journées perdues en pourcent de l'ensemble des journées qu'auraient pu fournir les assurés
VSE et lissage sur 5 mois – Belgique*

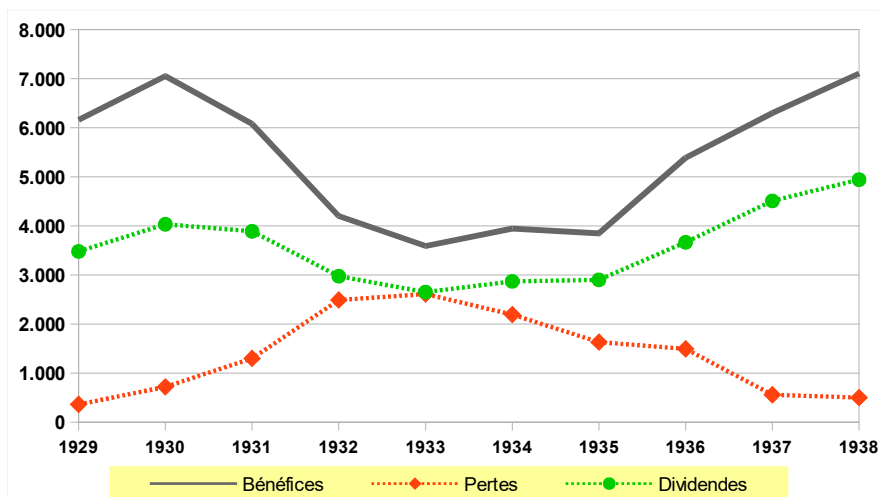


Mais rappelons que le taux de chômage est ici calculé par rapport à la population des assurés. A l'époque comme aujourd'hui, le taux de chômage calculé par rapport à la population active est donc moindre. En 1930, les affiliés aux caisses agréées d'assurance contre le chômage représentent à peine 37% de l'ensemble des ouvriers et employés et, pour avoir la population active, il faut y ajouter les travailleurs du secteur agricole, les indépendants des autres secteurs et les travailleurs du secteur public. On peut estimer la population active totale à environ 2.800.000 personnes en 1930. Mais calculer un taux de chômage comme aujourd'hui reste trop hasardeux dans la mesure où il est difficile d'estimer le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés ; mais de manière grossière il semble que le taux de chômage (complet) n'a pas dépassé les 20% (peut-être même pas les 15%).

Les entreprises ont bien sûr souffert aussi, le nombre de faillites augmentant très fort jusqu'en 1933, où leur nombre était le triple de celui observé en 1929. Comme le montre le graphique du haut de la page suivante, le total des bénéfices des SA a diminué jusqu'en 1933, pour remonter, d'abord lentement, puis plus franchement à partir de 1935; mouvements plus ou moins symétriques, mais de sens opposés, pour les pertes. Dans un tel contexte, les dividendes versés ont – relativement à l'ampleur de la crise – peu souffert durant ces années ; en 1938 ils étaient de 42% supérieurs à ceux de 1929.

Dans ce contexte, la politique budgétaire a été en début de crise franchement expansionniste ; le pourcentage des dépenses relativement aux recettes est passé de 89% (il y a donc eu un excédent budgétaire) en 1929 à 118% en 1930 ; un tel déficit représenterait aujourd'hui environ 40 milliards (mais relativement au PIB l'effort budgétaire de 1929 était moindre). Par contre, la politique budgétaire a été restrictive au cours des années suivantes, notamment suite à un fort recul des dépenses extraordinaires en 1932 et 1933 ; probablement dans la foulée du New Deal, les dépenses ...

Bénéfices, pertes et dividendes versés – Sociétés anonymes – Belgique – Millions de Fr (aux prix de 1929)

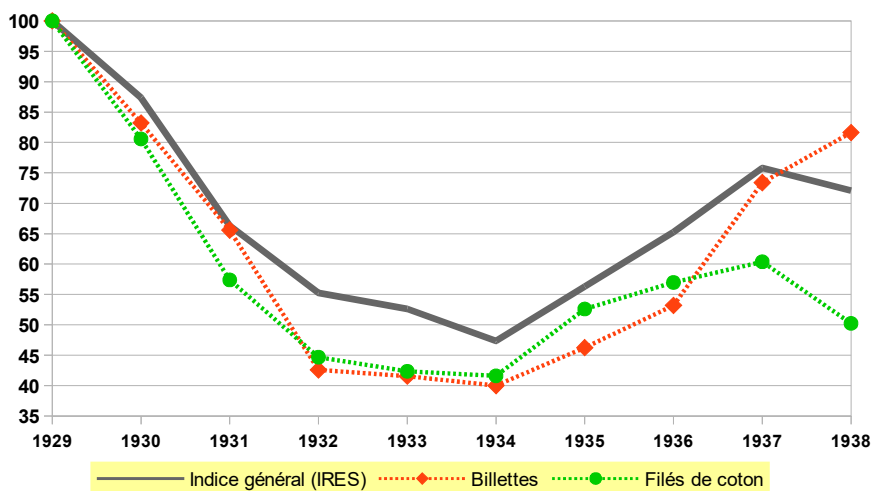


... extraordinaires ont néanmoins été dopées à partir de 1935. En s'inspirant de l'histoire on ne peut que répéter que les politiques publiques ne devront pas, cette fois-ci, se resserrer trop vite.

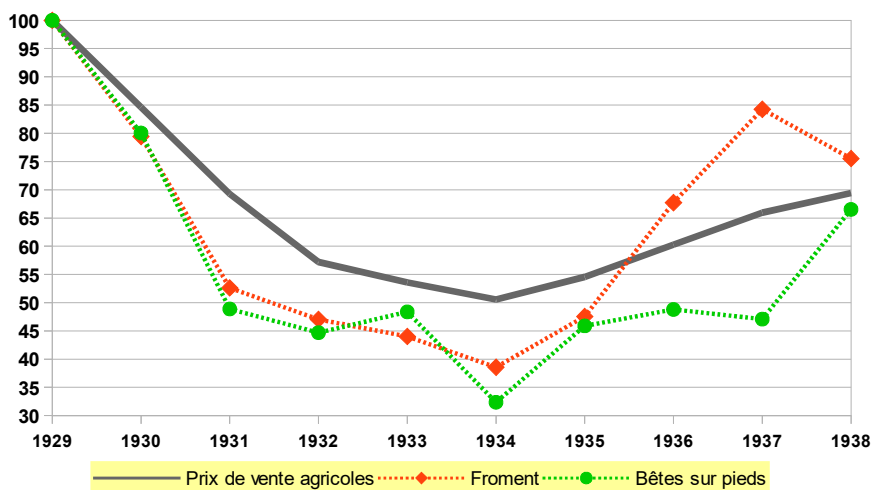
Beaucoup retiennent, à juste titre, le recul général des prix comme une des traits majeurs de la grande dépression, tel qu'on peut parler de déflation.

Les graphiques suivants montrent l'évolution des prix de gros et des prix à la consommation, chaque fois avec les indices globaux et quelques indices partiels, illustratifs.

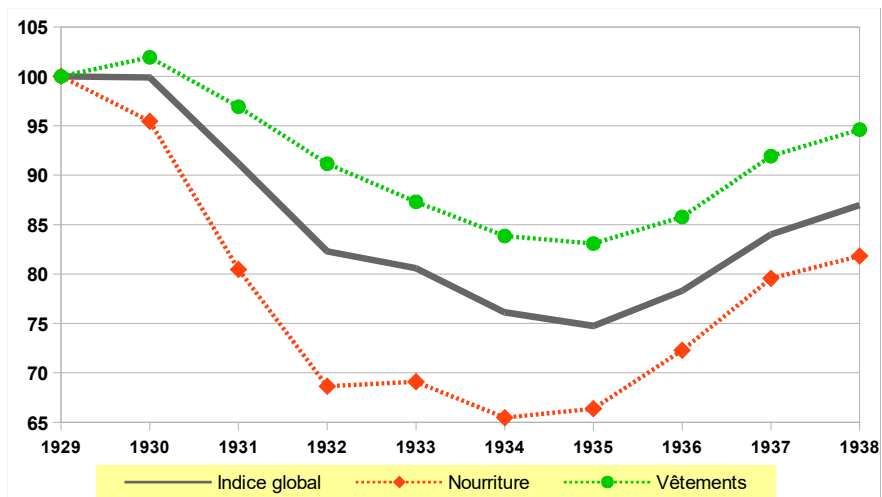
Prix de gros – Belgique – 1929=100



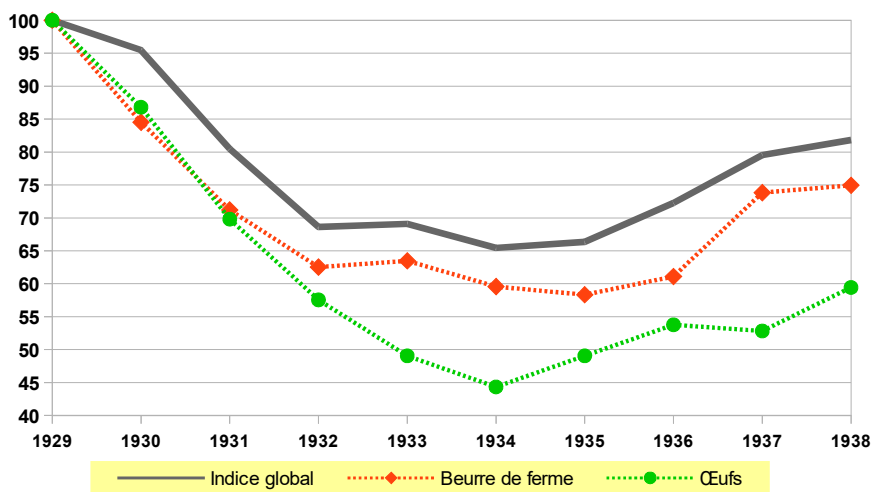
Prix agricoles – Belgique – 1929=100



Prix à la consommation – Belgique – 1929=100



Prix de la nourriture – Belgique – 1929=100



Les chutes de prix sont impressionnantes et générales. Aucun des indices choisis ne retrouve son niveau de 1929 au cours de la période considérée, même si la plupart de ces indices amorcent une remontée à partir de 1934-1935².

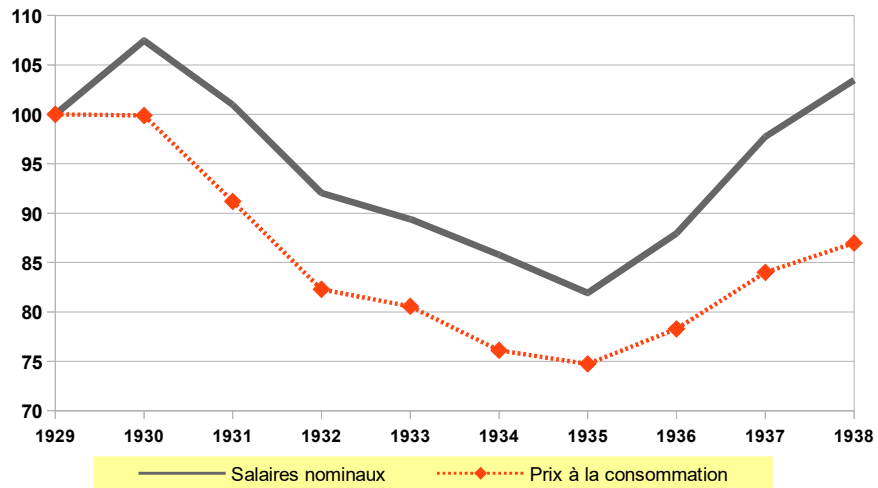
Les salaires (horaires) nominaux aussi baissent, comme le montre le graphique du haut de la page suivante, jusqu'en 1935 ; mais les prix à la consommation baissent plus. Le pouvoir d'achat augmente donc. Les hausses du pouvoir d'achat qui résultent de ces deux évolutions me semblent néanmoins (trop) importantes. Mais on peut raisonnablement penser que le pouvoir d'achat du salaire horaire n'a pas baissé au cours de cette grande dépression.

Quelques annotations encore :

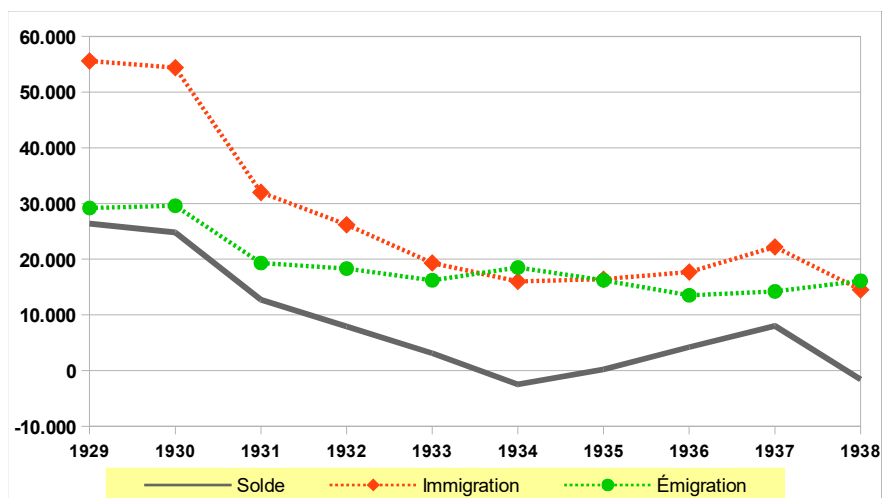
- au début de la crise qui a débuté fin 1929, c'est d'abord le nombre de chômeurs partiels qui a augmenté rapidement ; il faut attendre fin 1932 pour voir le nombre de chômeurs complets dépasser le nombre de chômeurs partiels ; on verra ce qu'il en sera dans la crise d'aujourd'hui ;
- les cours de bourse nominaux et réels ont reculé aussi ; en 1932, minimum observé à prix constants, les cours de bourse étaient d'environ 60% moins élevés qu'en 1929 ;
- les taux d'intérêt nominaux ont baissé tout au long de la période 1929-1938 mais les taux d'intérêt réels ont augmenté au cours des premières années de la crise ;
- autre conséquence de la crise : les flux migratoires ont, comme le montre le second graphique ci-après, reculé très fort entre 1929 et 1931 pour plus ou moins se stabiliser par après.

² On notera au passage que l'ampleur des fluctuations des prix rendent difficiles/fragiles les estimations des évolutions en volume, problème auquel ont été confrontés le Dulbea et le Projet Maddison.

Salaires horaires nominaux et Indice des prix à la consommation – Belgique – 1929=100



Flux migratoires – Belgique



Sources : Banque Nationale de Belgique (Statistiques économiques belges 1919-1928 et 1929-1940), DULBEA, European Historical Statistics 1750-1970 et Projet Maddison – **Calculs et estimations :** IDD